

**Zeitschrift:** Schweizerische Chorzeitung = Revue suisse des chorales = Rivista svizzera delle corali = Revista dals chors svizzers

**Herausgeber:** Schweizerische Chorvereinigung

**Band:** 2 (1979)

**Heft:** 5

  

**Artikel:** Orfeano Coelima

**Autor:** [s.n.]

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-1043958>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 16.02.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

L'organisation est déterminée dans ses grandes lignes. Des personnalités bâloises connues, des milieux politiques, commerciaux et culturels, soutiennent notre projet, non seulement moralement mais aussi par une collaboration active. La Commission de Musique a élaboré le règlement de fête et le mettra au point jusqu'au début de l'année prochaine, si bien qu'en été 1979, le règlement et le programme général pourront être adoptés par l'assemblée des délégués.

## 12. Perspectives

Avec l'organisation de l'année passée, nous avons acquis une base solide. Elle nous permet d'entreprendre de développement de notre mouvement. Aux chanteuses et chanteurs, à leurs sociétés et aux associations cantonales va notre appel, dans le sens de nos idées directrices pour 1979,

«Le chant choral est plus que de chanter ensemble»

c'est renforcer la solidarité, nouer des amitiés entre chanteurs des quatre régions linguistiques de notre pays, afin que nos trésors musicaux soient non seulement préservés mais qu'ils enrichissent nos vies.

Nous ne doutons pas que, bientôt, les chanteurs amis des cantons de Vaud, Fribourg et St-Gall, avec leurs belles traditions et leur haute culture musicale participeront aussi à la construction commune.

Nous vous engageons à échanger vos idées, à en imiter, et, par le chant, à faire respecter la culture populaire suisse de notre époque.

---

### La vie musicale

#### *Un départ*

Le Chœur de Dames et l'Union Chorale de Lausanne ont pris congé, le 26 juin 1979, de leur directeur commun, R. Robert Mermoud, ancien vice-président de la Commission de musique de la défunte SFC, qui a manifesté le désir de se retirer après avoir assumé, pendant 19 ans, la responsabilité de ces deux ensembles, tâche qui ne fut pas toujours facile, mais le dévouement d'un tel chef a permis d'inoubliables réalisations dont les chanteurs peuvent être reconnaissants. R. Mermoud a admirablement servi la musique et il paraît évident que le mérite essentiel, et du Chœur de Dames et de l'Union Chorale, est dû au talent pédagogique de ce maître, musicien dans l'âme et connaisseur averti de cet art dont l'esprit ne peut résider ailleurs que dans la compréhension entre les hommes. rr

#### **Orfeano Coelima**

Le Chœur de Guimaraes (Portugal) manifeste le désir de participer à une fête de chant en 1980. Prière de prendre contact avec:

Ao Director artistico do Orfeano Coelima  
Apartado 5 — Pevidém  
P-4807 Guimaraes Codex

#### **Festivités pour le 150e anniversaire de l'Indépendance Nationale et l'inauguration du Parc Roi Baudouin**

A l'occasion du 150e anniversaire de l'Indépendance Nationale, la Commune de Jette inaugurera le Parc Régional Roi Baudouin.

En cette circonstance se dérouleront à Jette diverses festivités du 25 avril au 15 octobre 1980. Les différentes provinces belges, l'agglomération bruxelloise, la Commune de Jette, le Val d'Aoste, le Québec, le Grand-Duché, de Luxembourg, la France et l'île Maurice s'y verront consacrer chacun 1 ou 2 week-ends. Quelques week-ends seront aussi réservés aux groupements d'émigrés, à la musique folk, au jazz, etc.

Dans ce cadre, il me serait très agréable de pouvoir compter sur votre participation au cours des journées consacrées à la Suisse du 24. 5. 80 au 28. 5. 80.

A cette fin, je vous serais très reconnaissant de bien vouloir communiquer vos